

Droit Informatique

Par **goldiman**, le **22/09/2017** à **11:29**

Bonjour,
Passionné d'informatique depuis tout petit , j'ai suivi une formation assez technique :

- DUT Informatique
- Licence Informatique / Math en apprentissage (Paris Dauphine)
- Master Management Système d'information en apprentissage (Paris Dauphine)
- Master 2 Gestion de projet SI en apprentissage

Savez-vous si il existe des passerelles pour faire du droit informatique à partir de ce parcours sans devoir refaire la L1,L2,L3 de droit ?

Merci beaucoup

Goldiman

Par **decastellouis**, le **22/09/2017** à **13:51**

Droit informatique ??

Connaissez vous le C2I METIERS DU DROIT? Il allie informatique et droit plus généralement le droit relatif à l'information,la cybercriminalité

Par **Isidore Beautrelet**, le **22/09/2017** à **14:17**

Bonjour

Si j'ai bien compris vous voulez intégrer directement un Master 2 droit de l'informatique ? Sans aucune formation en droit ça me paraît compliqué.

Essayez de voir s'il n'existe pas un DU, mais je tiens à préciser qu'un DU n'a pas du tout la même valeur qu'un Master.

Sinon decastellouis a soulevé une piste intéressante avec le C2I.

Ainsi il pourrait être bien que vous suiviez un DU droit de l'informatique (si ça existe) puis tenter de passer le C2I métier du droits qui est un diplôme bien reconnu.

Cependant, cela représente un investissement tant sur le plan personnel que financier car l'inscription au DU et au C2I sont toutes les deux payantes.

Bref, renseignez vous s'il existe un DU droit de l'informatique et si vous pouvez y accéder comme ça sans aucune formation en droit

Edit : Quel est votre projet professionnel ?

Par **goldiman**, le **22/09/2017** à **15:13**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Pas forcément directement en M2 mais ne pas avoir à refaire 5 ans d'études.

Après un DU est-il possible d'intégrer un master?

Sur la plan financier , avez vous une estimation du coût total?

Merci beaucoup

Par **Visiteur**, le **22/09/2017** à **19:52**

Bonjour

Le problème est que vous n'avez pas de droit dans votre formation les équivalences de passerelles sont données en général quand il y a des matières "proches" dans le diplôme validé ou parce que vous avez travaillé un certain nombre d'années dans un domaine après une VAP ou une VAE donc par dossier ou jury.

En fac contrairement aux écoles de commerce où ca ne fonctionne pas toujours en "linéaire" pour bifurquer il faut avoir "la base".

Le DU a aussi une valeur mais ca serait étonnant que ça permette de rejoindre un master 2 car c'est un diplôme un peu "à part".

En tout cas ne vous lancez pas dedans sans avoir la confirmation de l'information par une fac sinon vous allez perdre du temps. Le mieux est de demander à l'administration.

exemple si vous regardez ici vous avez les conditions pour intégrer ce master
<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/formation/master-droit-du-numerique-parcours-droit-et-informatique-644432.kjsp>

Voici ce que dit la rubrique :

"Les candidats doivent être titulaires d'une licence de Droit et s'intéresser à l'Informatique, ce qu'ils justifieront dans une lettre de motivation détaillée."

Dans votre cas vous justifiez du point 2 par contre pas du point 1.

Par **Isidore Beautrelet**, le **23/09/2017** à **11:49**

Bonjour

J'ai regroupé les messages d'esperance25. J'en profite pour dire que je la rejoins totalement.

Vous n'avez pas répondu à propos de votre projet professionnel.